

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Nicolet, mardi 20 février 2007.

Développement rural par des gens du milieu et adapté au milieu.

- 1- Freiner l'exode rural des jeunes en améliorant la qualité de vie.
- 2- Améliorer la loi du zonage agricole (CPTAQ)
 - Diminuer les contraintes (Industrie, Commerce et Résidentiel)
 - Modifier plus rapidement les périmètres urbains dans les municipalités.
 - Savoir s'adapter aux besoins des communautés.
- ✓ 3- Rendre le capital de risque plus accessible en milieu rural. →Présentement il nous reste pratiquement seulement le mouvement Desjardins.
- ✓ 4- Avoir des programmes d'aide à l'investissement du gouvernement plus flexible pour le milieu rural.
- 5- Une disponibilité de fonctionnaires pour analyser les projets et qui connaissent le milieu rural.
- 6- Répartir équitablement l'argent de nos Gouvernements entre la Ville et la Campagne.

Beaucoup d'inventeurs viennent de la campagne et ils ne sont plus capable de développer leur prototype chez eux avec la multitude de contraintes.

Les besoins des ruraux et les investissements ruraux sont très différents de la Ville.

Il faut protéger le territoire rural mais présentement nous sommes rendus trop loin.